



EOLISE

Projet éolien de la Chapelle

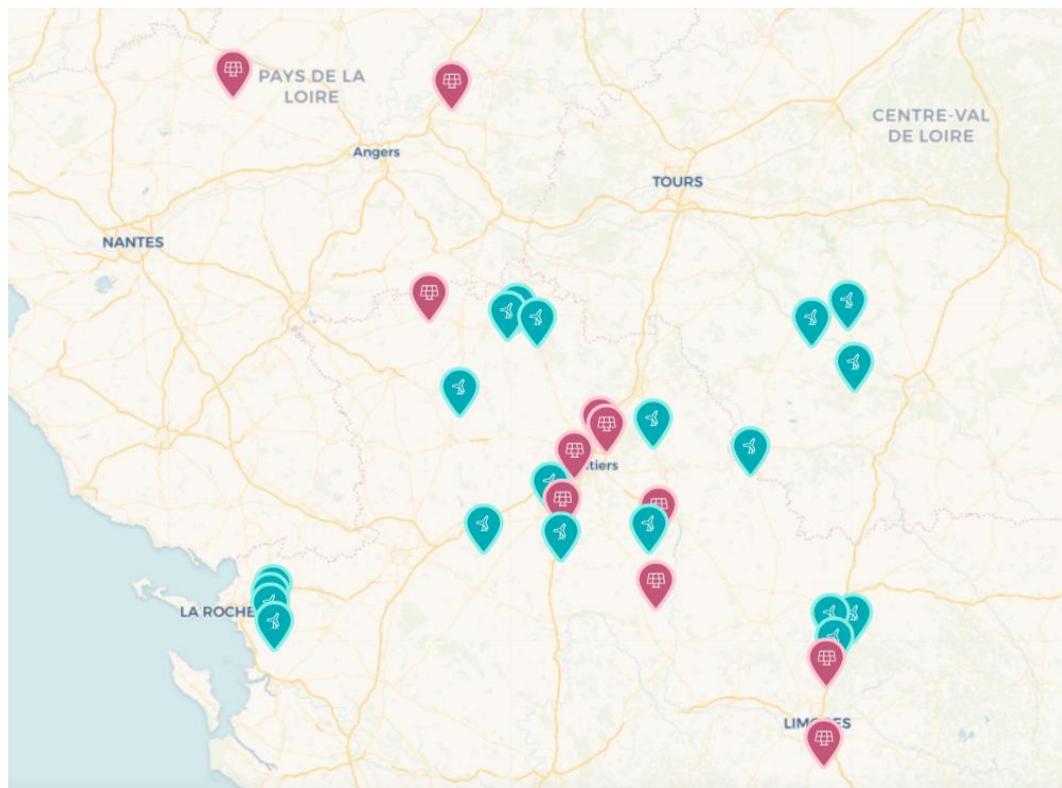
Comité de projet

- le 13 février 2025 -

Présentation de la société Eolise

Eolise est un bureau d'étude spécialisé dans le **développement de projet EnR français**

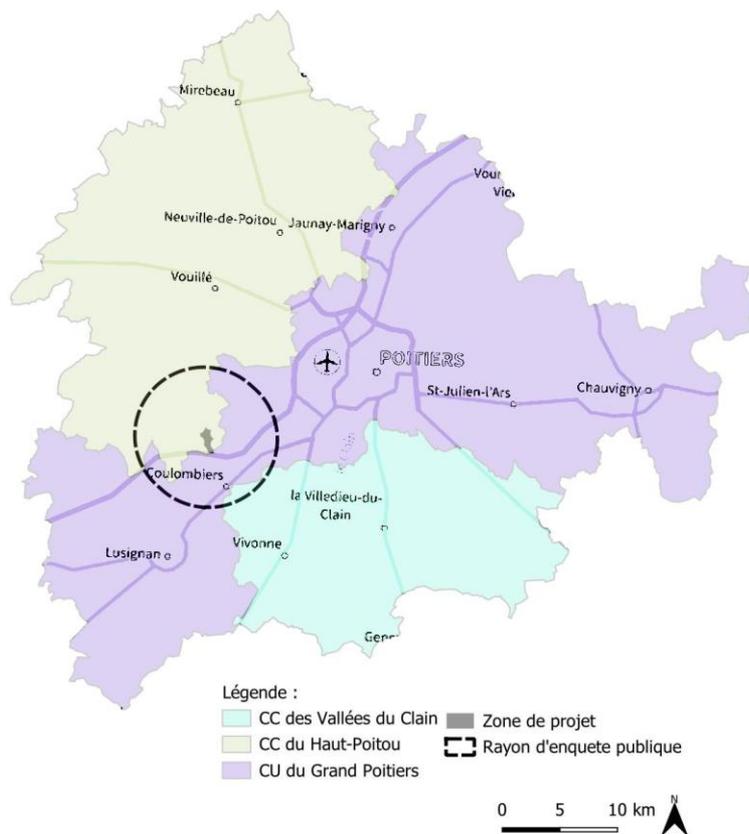
- Une société **française** et indépendante basée à **Chasseneuil-du-Poitou** en Nouvelle Aquitaine
- Fondée par **3 actionnaires** en **2016**
- **Entreprise à mission** depuis juin 2024



Carte de nos projets éoliens et photovoltaïques sur le site www.eolise.fr

Contexte de la réunion

Réunion prévue par la **loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER)** avec les élus concernés par le rayon **d'enquête publique** (pour les projets qui se trouvent **hors ZAENR**). A faire avant le dépôt du projet au service de la préfecture.



Invitation : 3 EPCI

et 7 communes

Rappel de la loi APER sur le comité de projet

Le porteur de projet devra présenter au comité de projet et laisser accessibles au public par voie électronique :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;

* Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

* Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site et un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;

* Les options de raccordement envisagées ;

* Le cas échéant, la réponse aux observations formulées par le maire de la commune d'implantation du projet en application de l'article L. 181-28-2 du code de l'environnement.

A date, il n'est pas précisé la plateforme devant accueillir ces informations.

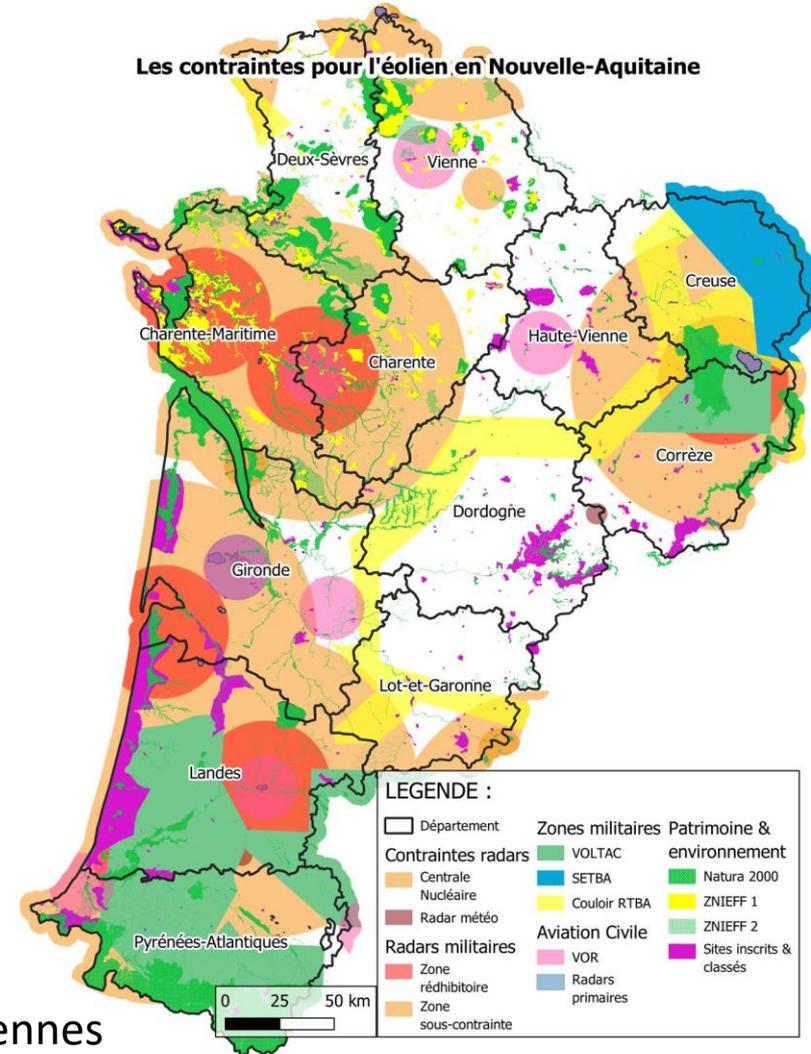
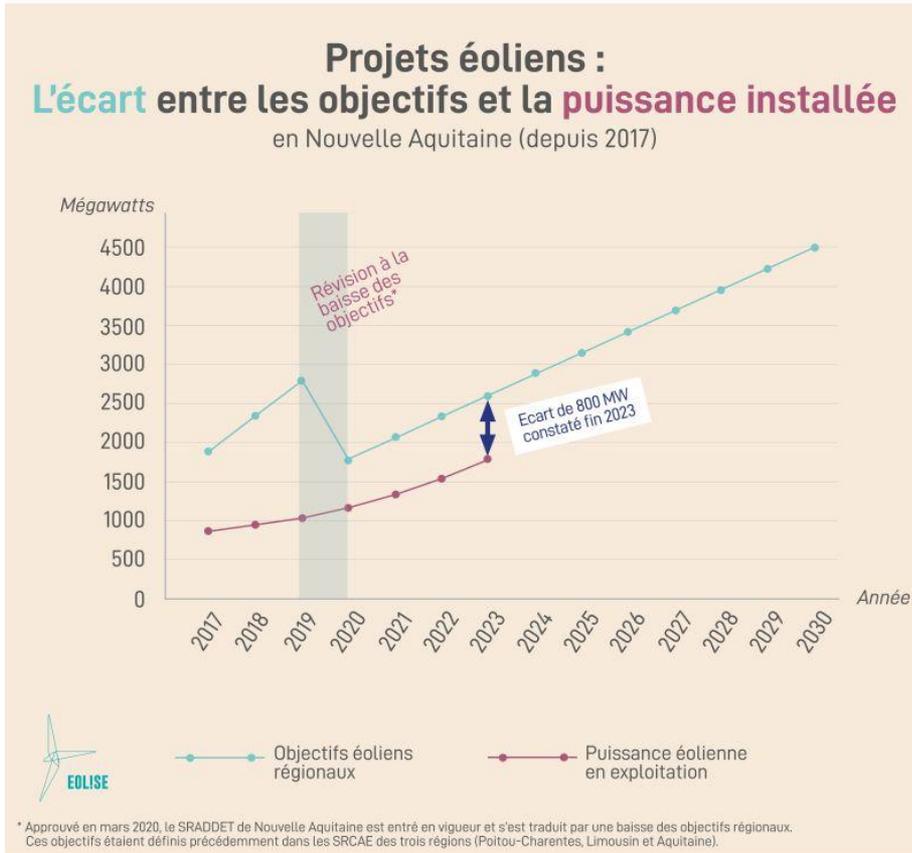
> Présentation et compte rendu à venir sur www.eolise.fr/projet/la-chapelle/

Le développement éolien de la région - objectifs du projet

Objectifs éoliens du **SRADDET** Nouvelle-Aquitaine

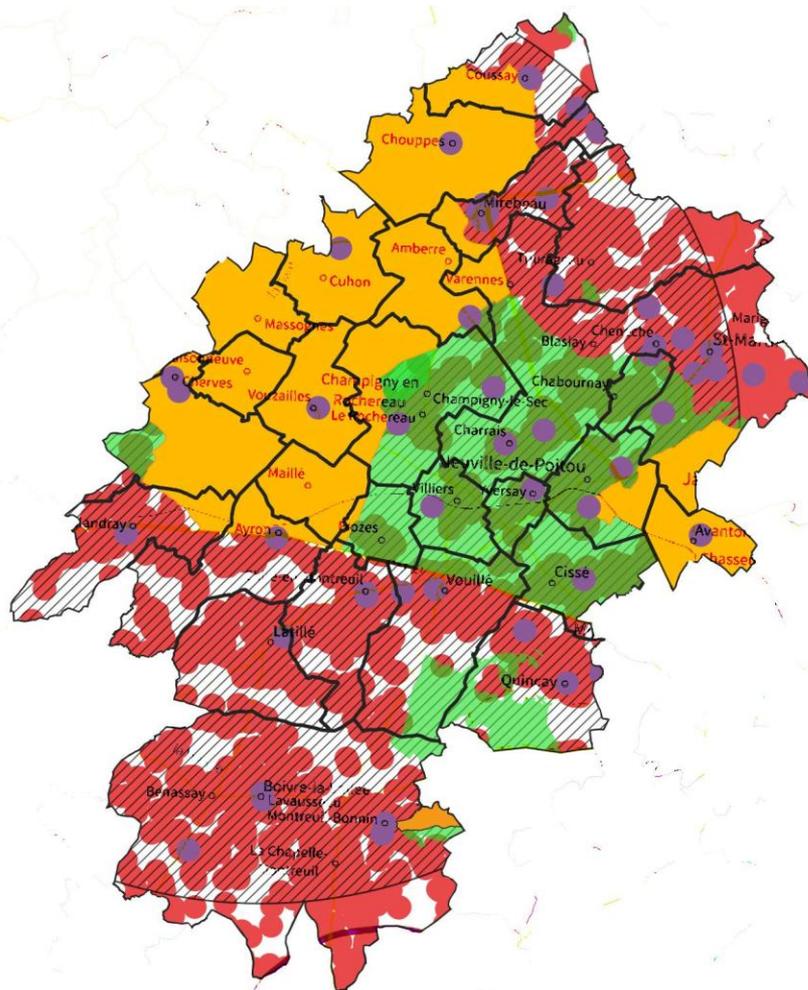
4 500MW pour **2030**

7 600MW pour **2050**



Fin 2024 : retard de 850 MW soit environ 270 éoliennes

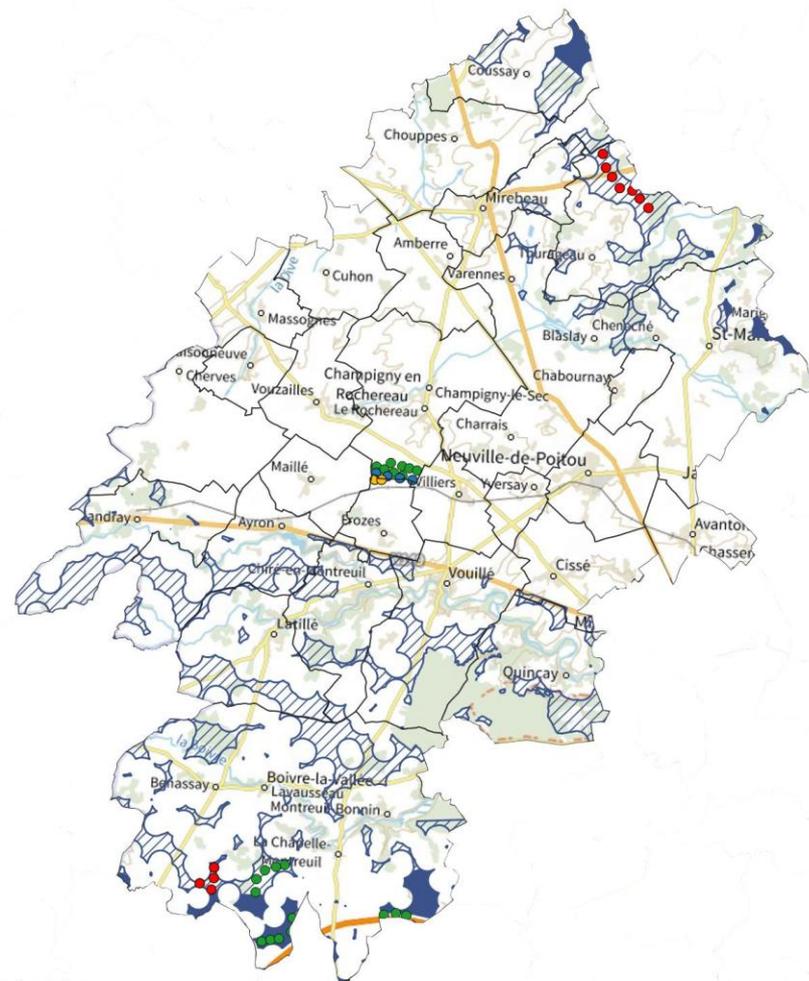
Potentiel éolien de la CDC du Haut-Poitou



Légende :

- Radar météo : 20km
- Monument historique : 500m
- Sites classés
- Natura 2000
- Sites inscrits
- Habitation : 500m
- ZNIEFF

0 2,5 5 km



Légende :

- Contexte éolien : Zone potentielle sous radar
- Exploitation
- Zone potentielle
- Autorisation
- Instruction
- Refus

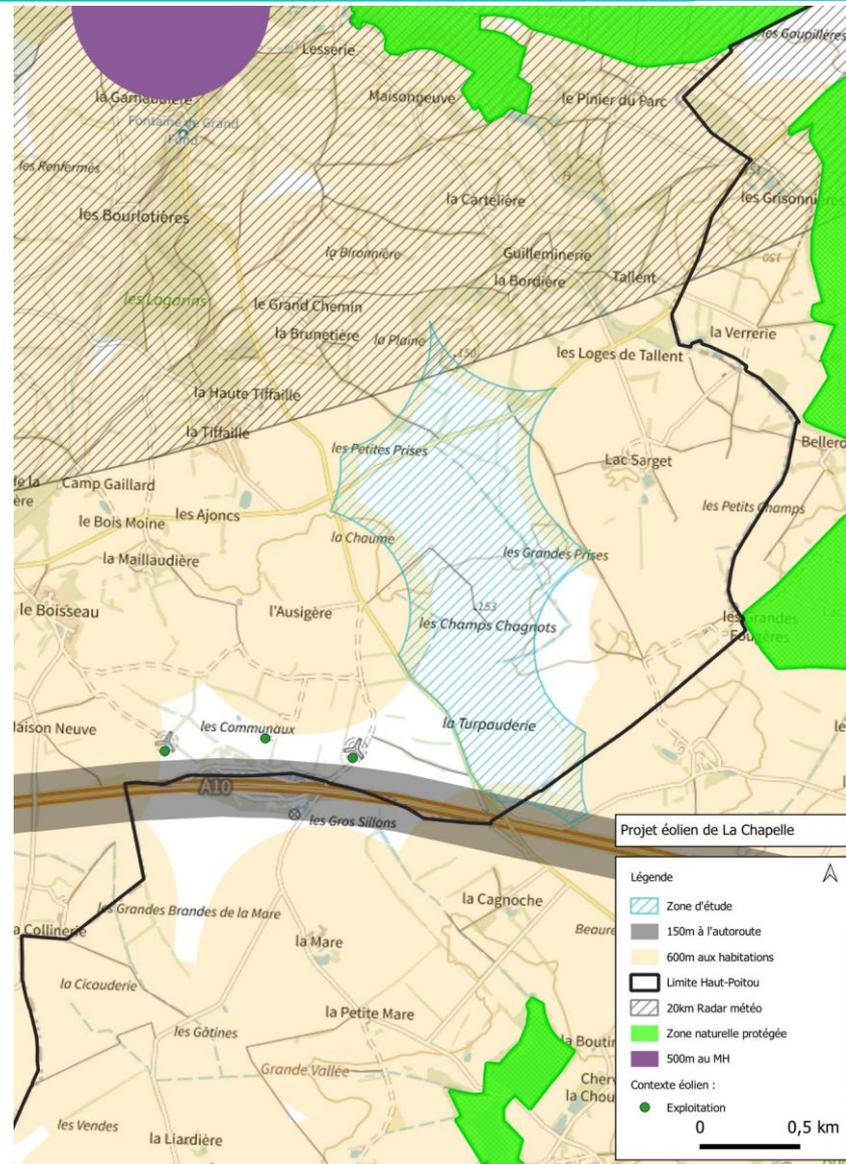
0 2,5 5 km



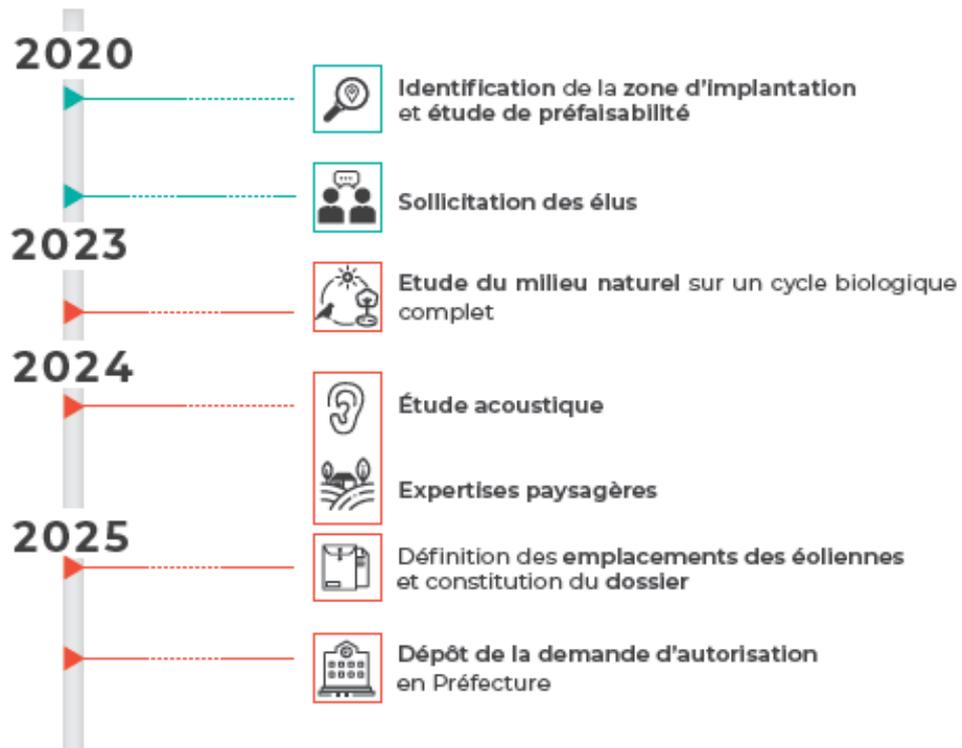
Choix de la zone d'étude

Les atouts de la zone retenue :

- ✓ En dehors de toute contraintes réglementaires ou techniques
- ✓ Eloignée des habitations
- ✓ Le long de l'autoroute A10
- ✓ Motif éolien déjà présent, ce qui limite le mitage du territoire en densifiant cette zone
- ✓ Bonne acceptabilité du parc Champs Chagnots (financement participatif et soutien des élus)
- ✓ Grande parcelle de culture, relief plat



Calendrier



Communication et information autour du projet

2020 :

- **Identification de la zone**
- **Courriers** à la commune lors du **lancement du projet**, présentation de la zone d'étude et du calendrier prévisionnel

2021/2022:

- Echanges avec les propriétaires fonciers

2023 :

- Lancement des **études** sur le terrain
- DP pour le mât en mairie de La Chapelle, non-opposition mais **délibération défavorable** de Boivre-La-Vallée

2024:

- **Présentation** du projet à la Communauté de communes du **Haut-Poitou**
- Distribution **lettre d'information** aux riverains en **avril 2024**
- Présentation du projet à **Soregies**
- Rencontre avec **Poitou-Energie Citoyenne**

2025 :

- Point d'étape avec la **CdC du Haut-Poitou**



Projet éolien de La Chapelle
LETTRE D'INFO N°1 - Avril 2024

Eolise est une société française, indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un ancrage local, mais aussi d'un solide savoir-faire dans le développement de projets d'énergies renouvelables, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans. L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, réside en Poitou-Charentes. Elle privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois dans le territoire des projets développés.

Suite à une étude approfondie d'une cinquantaine de paramètres sur le territoire départemental, Eolise a identifié une zone potentielle sur la commune de Boivre-la-Vallée. La zone se situe le long de l'autoroute A10 dans le continuité des 3 éoliennes du Parc des Champs Chagnot, déjà en service.

Ce projet est actuellement au stade d'étude. S'il se concrétise, il contribuerait à renforcer le rôle du territoire dans la transition énergétique, conformément à la loi d'accélération des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, une éolienne produit en moyenne l'électricité pour 2.600 foyers. A ce stade, le gabarit des éoliennes et leurs emplacements sont inconnus.

POURQUOI CETTE ZONE D'ÉTUDE ?

- Un projet en concertation dans la continuité des éoliennes existantes
- Un projet le long d'un axe routier permettant une meilleure insertion paysagère
- Une zone bien exposée au vent et qui respecte les grands enjeux et la réglementation

Les détails du projet sont disponibles sur www.eolise.fr/projet/la-chapelle/

Disponible sur : www.eolise.fr/projet/la-chapelle/

Nos prestataires pour le projet



Pilotage du projet , Photomontage, Etude de dangers
Laure Barranger, Baptiste Wambre

à Chasseneuil-du-Poitou (86)



Rédaction et assemblage du dossier
Laure Richer de Forges

à Limoges (87)



Bureau d'étude acoustique
Jean Ferri et Arnaud Menoret

à Poitiers (86)



Bureau d'étude Milieu naturel et paysage
Rémi Carpentier et Candice Gouraud

à Ménétré (49)



Communication et Graphisme
Simon Coquillaud et Fanny Blancke

à Boivre la Vallée (86)



Document d'urbanisme applicable

PLU de La Chapelle-Montreuil :

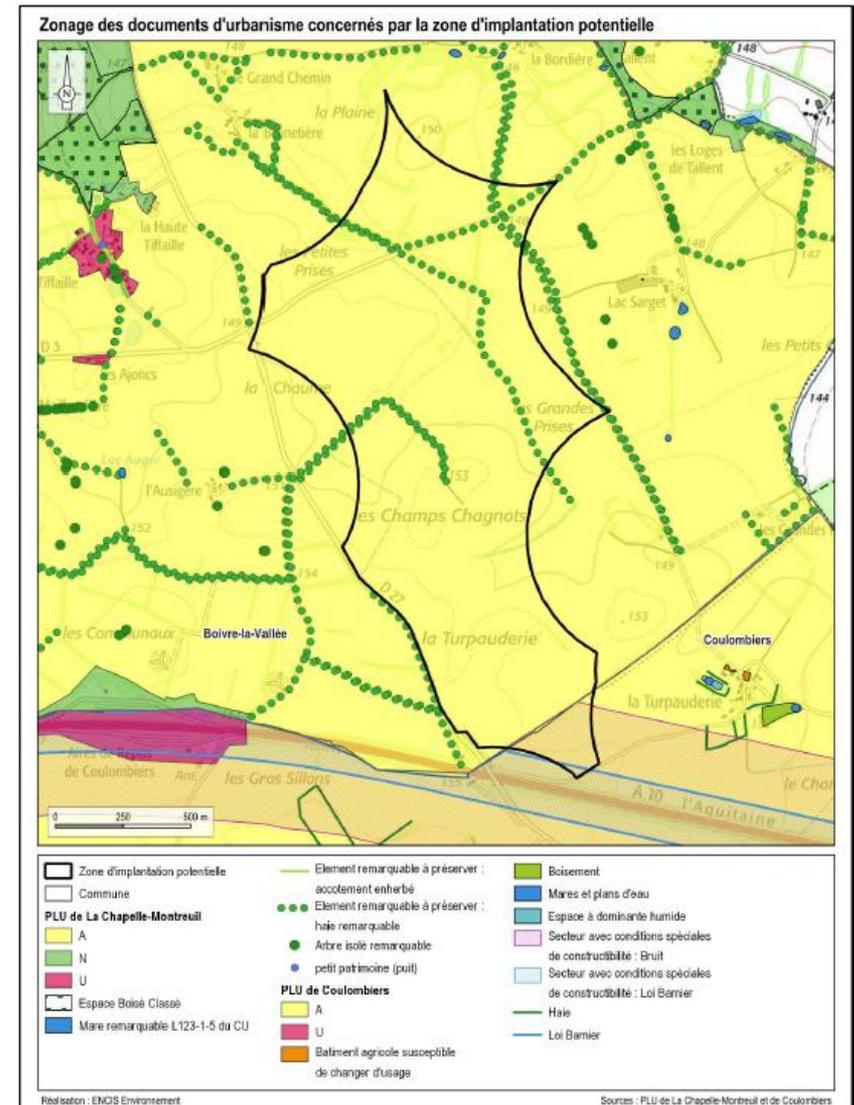
L'article A2 du règlement écrit du PLU indique que « Les éoliennes et leurs postes de livraisons, sous réserve d'une bonne intégration dans le site et les paysages » sont autorisés.

Pour les haies remarquables :

Les arrachages sont autorisés pour des raisons sanitaires, ou de sécurité ou de besoins techniques d'intérêt collectif justifiés (réseaux, voirie, etc.). Toute haie abattue doit être remplacée par une haie d'essence similaire

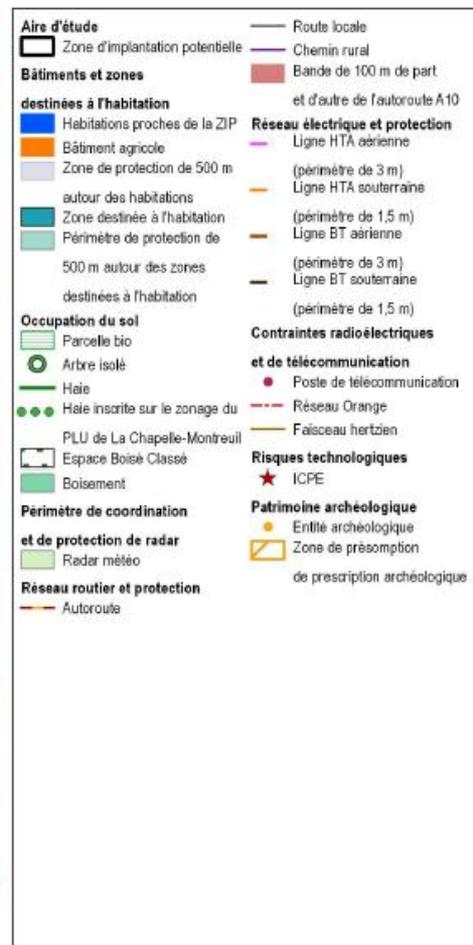
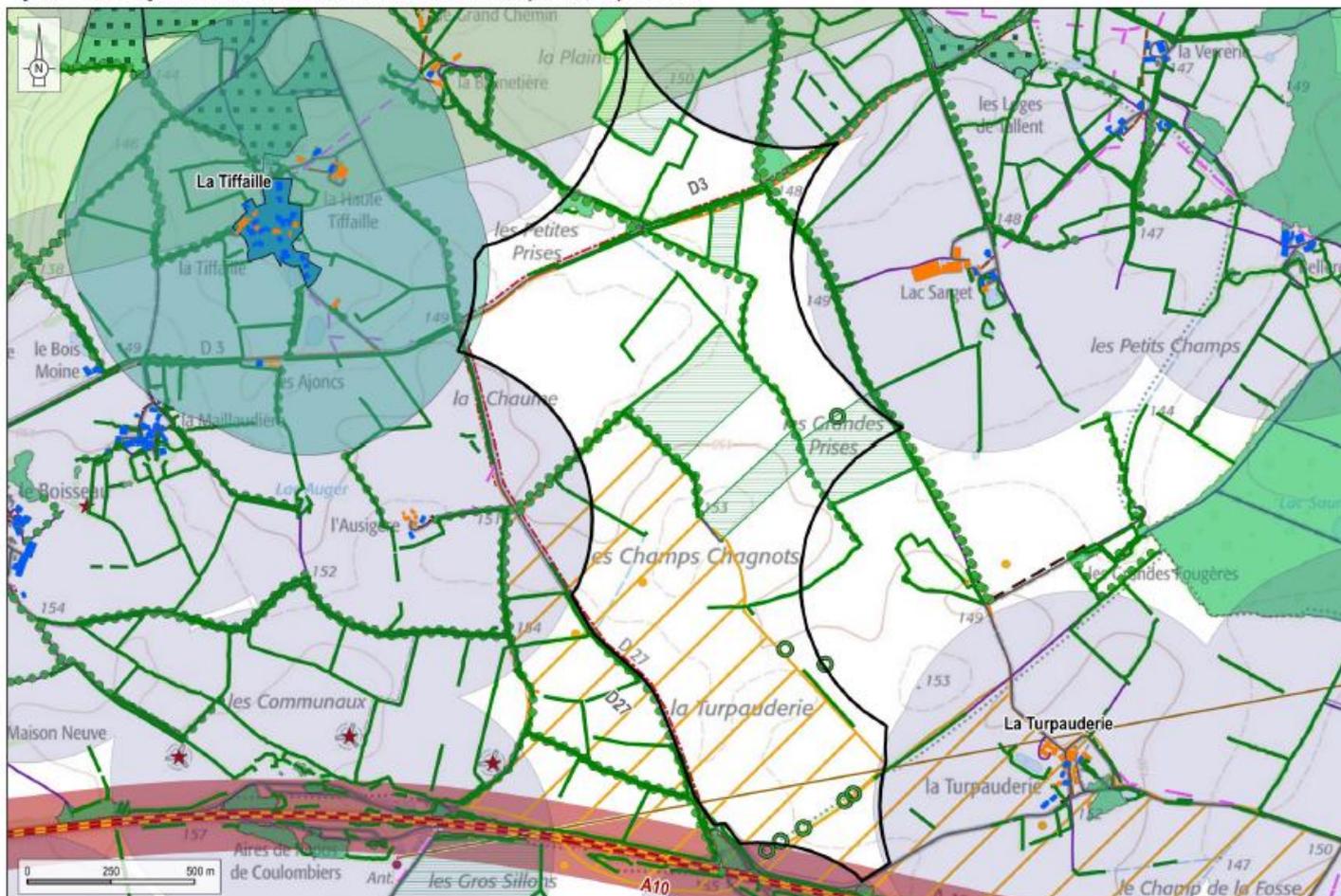
PLUi-H en cours d'élaboration avec la communauté de communes du Haut-Poitou

Les parcs éoliens de **au moins 9MW** sont des aménagements de **raison impériative d'intérêt public majeur (RIIPM)**.



Synthèse des enjeux du milieu humain

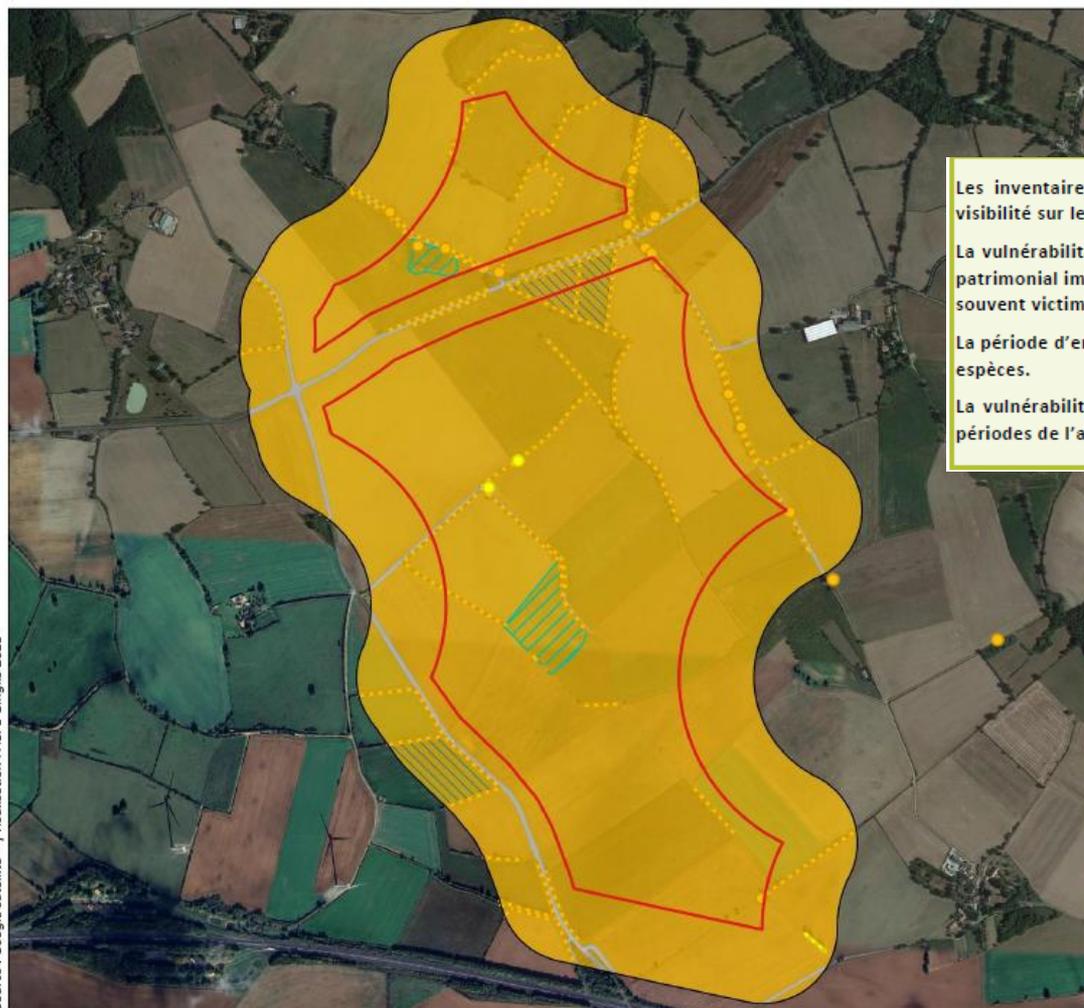
Synthèse des enjeux du milieu humain au sein de la zone d'implantation potentielle



Réalisation : ENCIS Environnement

Fond de carte : Orthophotographie IGN

Synthèse des enjeux du milieu naturel



Les inventaires réalisés au cours d'un cycle biologique complet permettent d'avoir une bonne visibilité sur les cortèges avifaunistiques qui fréquentent le site.

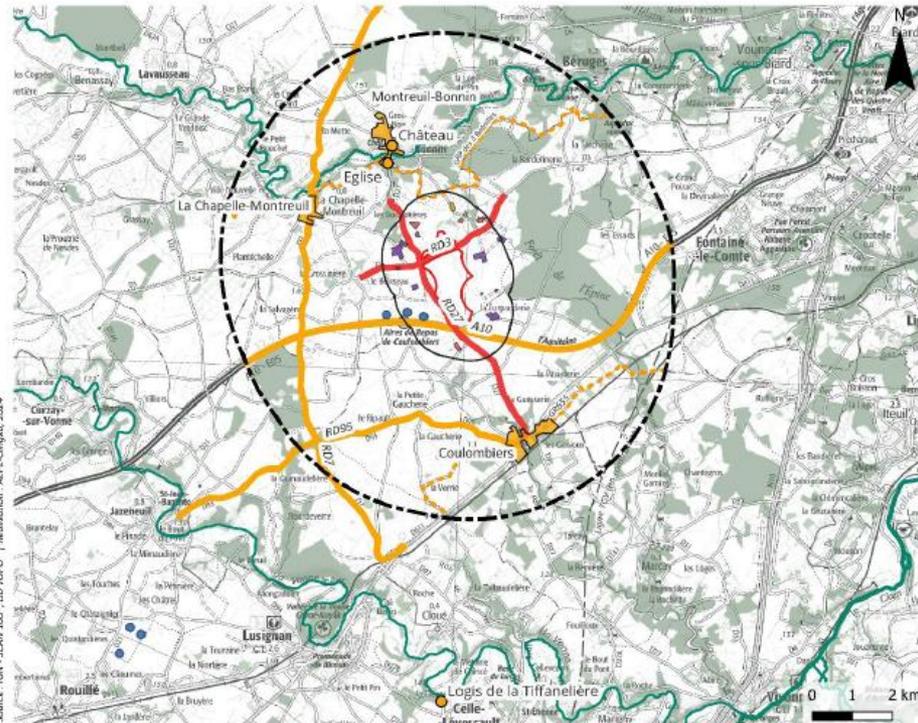
La vulnérabilité à l'éolien concerne principalement le Busard cendré, espèce présentant un intérêt patrimonial important. Cette vulnérabilité concerne également d'autres espèces de rapaces, espèces souvent victimes de collisions, notamment lors de la migration ou lors de la chasse.

La période d'envol des jeunes et d'apprentissage du vol est également une période sensible pour les espèces.

La vulnérabilité à l'éolien est modérée en période de reproduction, et faible au cours des autres périodes de l'année.

- Zone d'implantation Potentielle
 - Aire d'Etude Immédiate (200m)
 - Niveaux d'enjeux
 - Enjeux ponctuel (arbre, mare...)
 - Faible
 - Modéré
 - Enjeux sur les haies
 - Faible
 - Modéré
 - Enjeux sur les habitats
 - Nul
 - Modéré
 - Habitat d'intérêt communautaire (Natura 2000)
 - Zone humide réglementaire (critère pédologique)
- 0 250 500 m

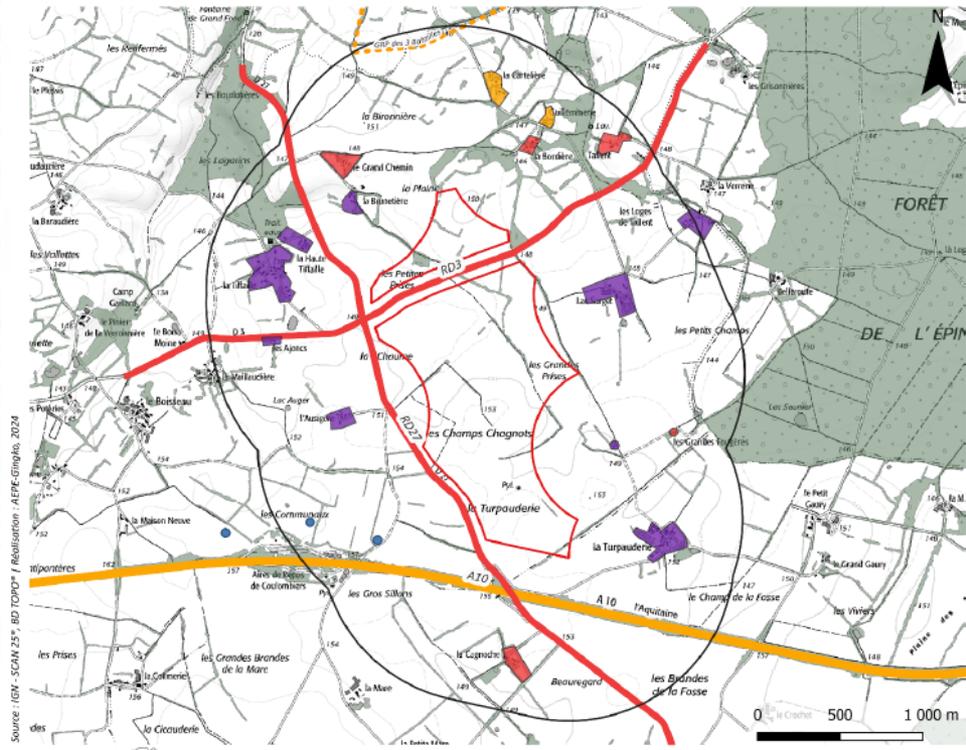
Synthèse des enjeux du paysage



AEPE Gingko **La synthèse des sensibilités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée**

Aires d'étude	Sensibilité des lieux de vie	Sensibilité des routes	Géomorphologie
Zone d'Implantation Potentielle	Très forte	Forte	Cours d'eau principaux
Aire d'étude immédiate	Forte	Modérée	Trame arborée
Aire d'étude rapprochée	Modérée	Sensibilité des itinéraires de randonnée	
Éolienne en exploitation	Sensibilité des Monuments Historiques	Modérée	
	Modérée		

Carte 17 : La synthèse des sensibilités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée



AEPE Gingko **La synthèse des sensibilités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude immédiate**

Aires d'étude	Sensibilité des lieux de vie	Sensibilité des routes	Géomorphologie
Zone d'Implantation Potentielle	Très forte	Forte	Trame arborée
Aire d'étude immédiate	Forte	Modérée	
Aire d'étude rapprochée	Modérée		Éolienne en exploitation

Carte 18 : La synthèse des sensibilités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Définition des variantes d'implantation

Mesures **ERC** appliquées pour déduire l'implantation optimale :

Eviter les impacts du projet

- Faune/Flore : Distances aux bois & haies : 200m ; garde au sol de 30m minimum
- Paysage : Privilégier une implantation au sud de la D3 et parallèle à la route, éloignée des habitations. Eviter la création de chemin.
- Acoustique : Eloignement des habitations.

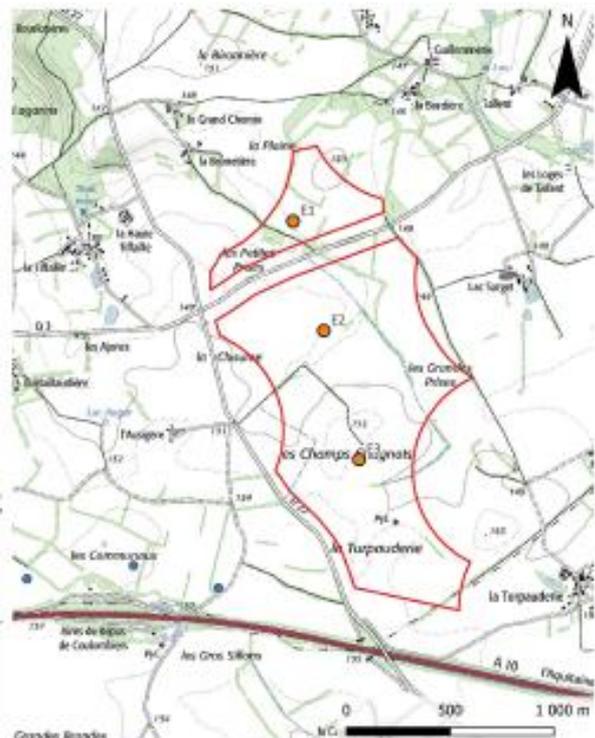
Réduire les impacts qui n'ont pu être évité

- Faune/Flore : Bridage si nécessaire pour les éoliennes proches des boisements
- Paysage : Plantation d'arbres et haies selon les sensibilités
- Acoustique : Pales équipées de serrations ; bridage dans certaines configurations

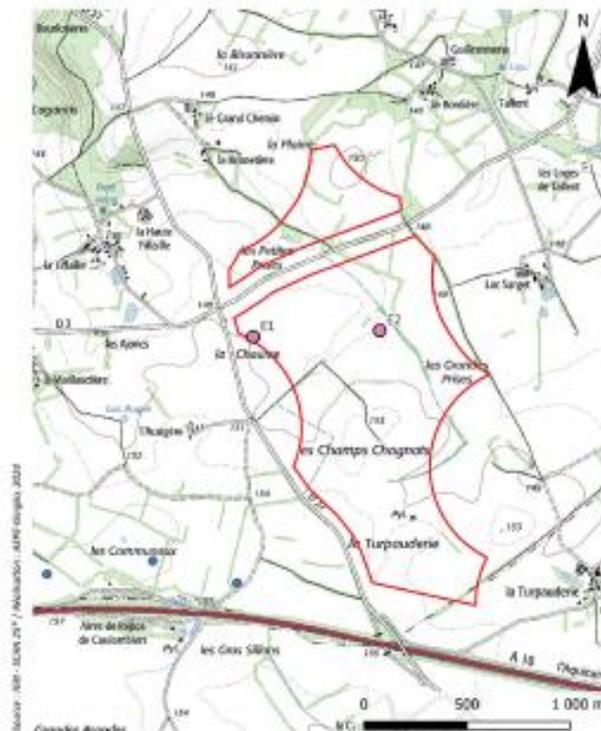
Compenser les impacts

Convention avec des associations locales pour préservation de sites favorables, campagne de sensibilisation, convention type MAE avec agriculteur, création de haies, gestion de zone humide (d'autres solutions sont envisageables),

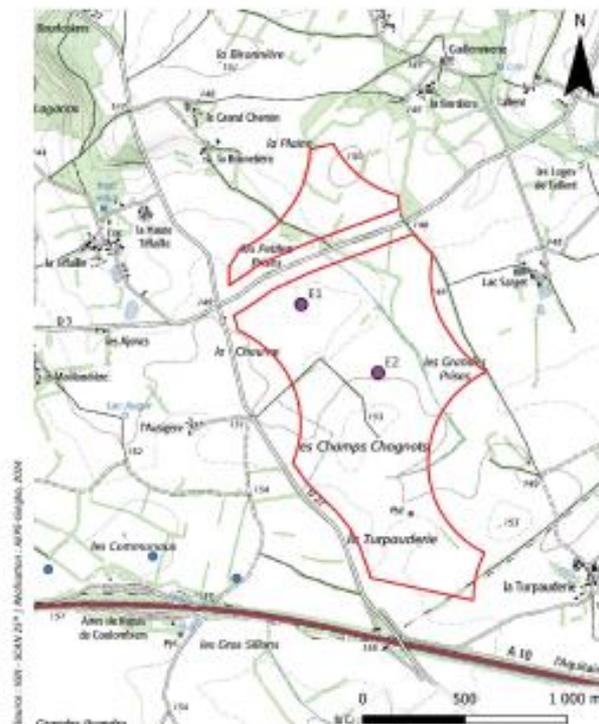
Les variantes



Variante 1



Variante 2



Variante 3

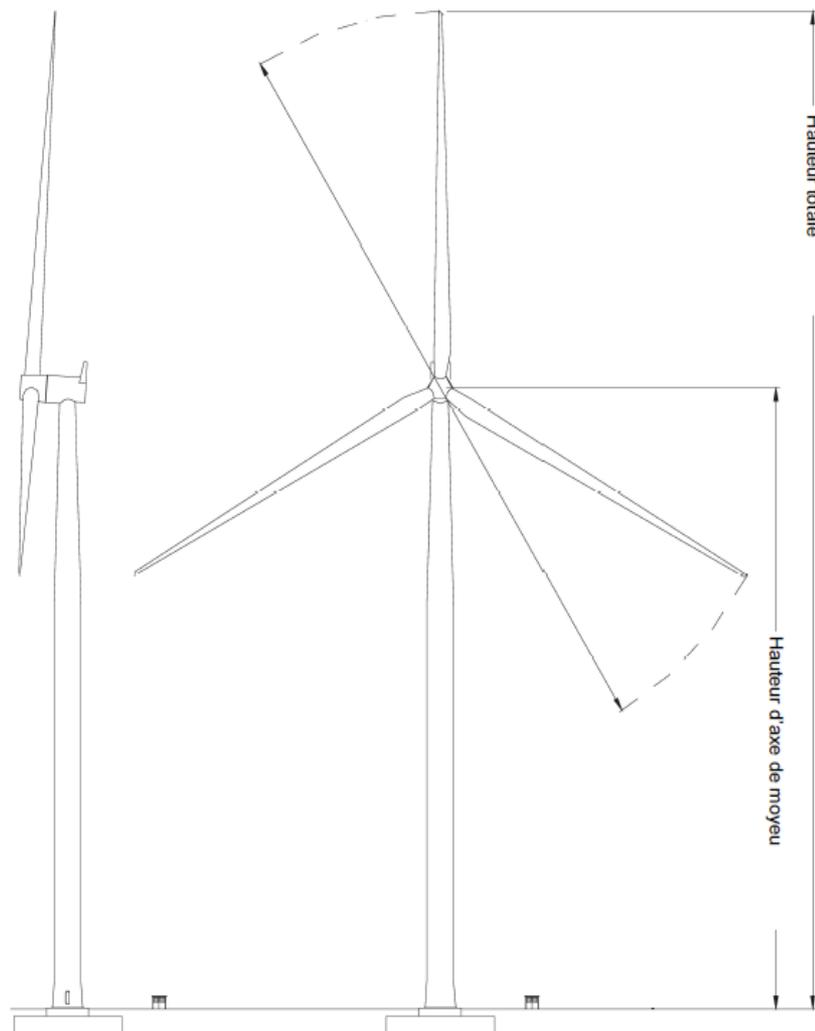
La variante 3 est retenue pour le projet

Caractéristiques et modèles d'éolienne

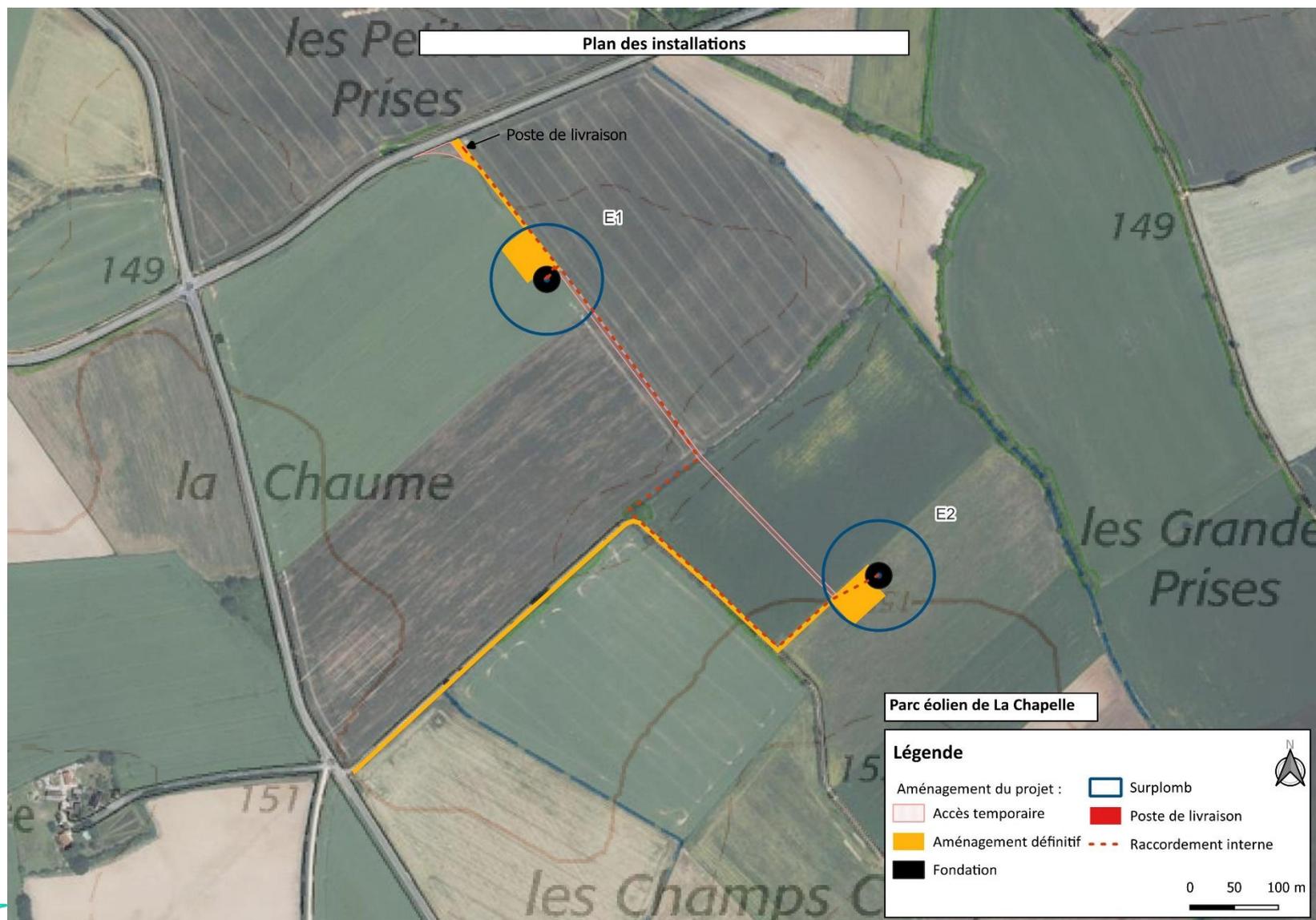
Caractéristiques de 2 modèles :

Génération	Ancienne	Actuelle
Parc	PE des Champs Chagnots	Exemple
Modèle	Alstom 110	V126
Hauteur totale	145 m	160 m
Hauteur d'axe de moyeu	90m	97 m
Diamètre	110 m	126 m
Puissance nominale	3 MW	4,5 MW
Prod moy par éol	6 000 MWh	9 250 MWh

Un projet de 2 éoliennes avec une production équivalente aux 3 éoliennes de Champs Chagnots



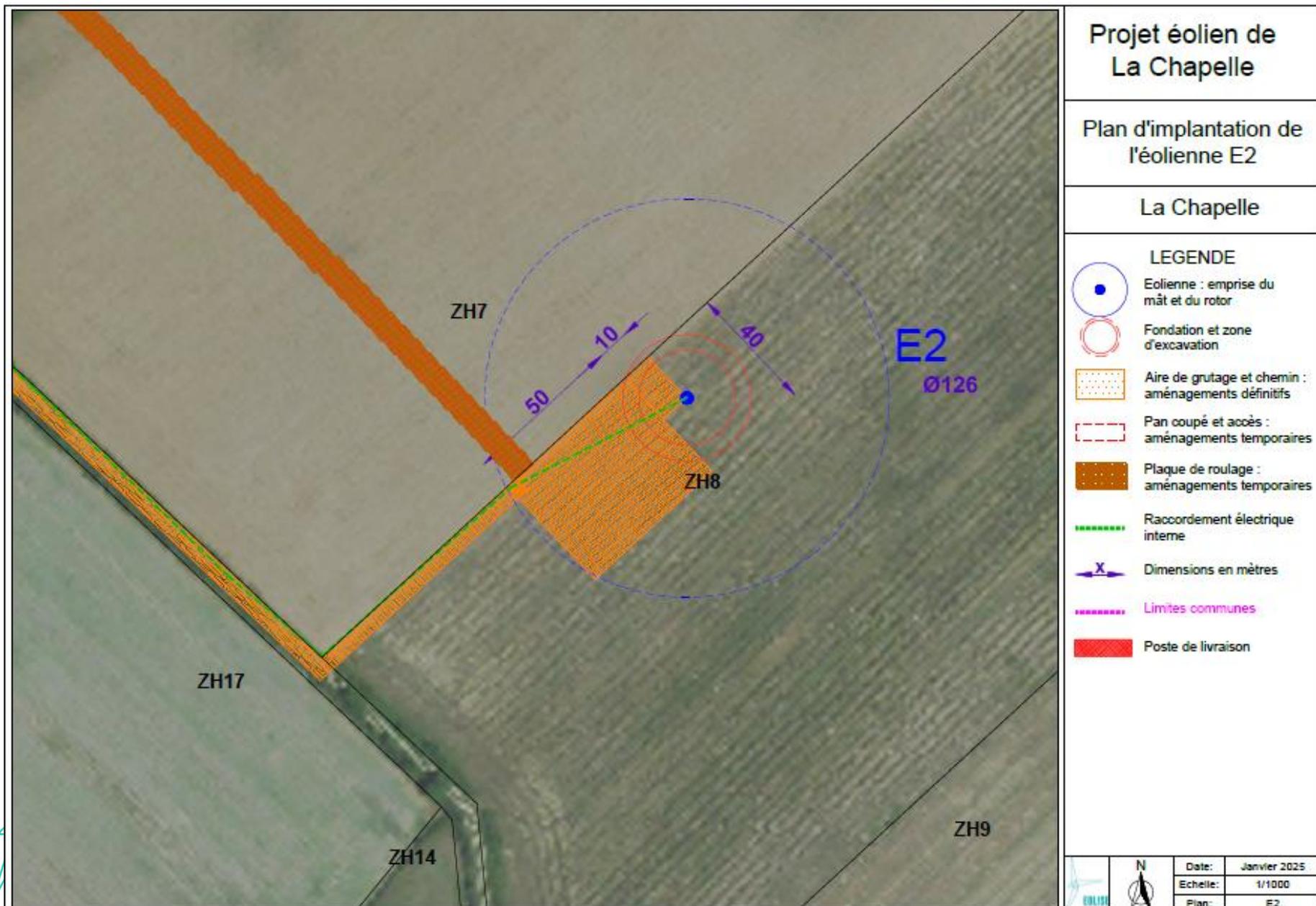
Les aménagements



Parcelles cadastrales



Parcelles cadastrales



Etude de dangers

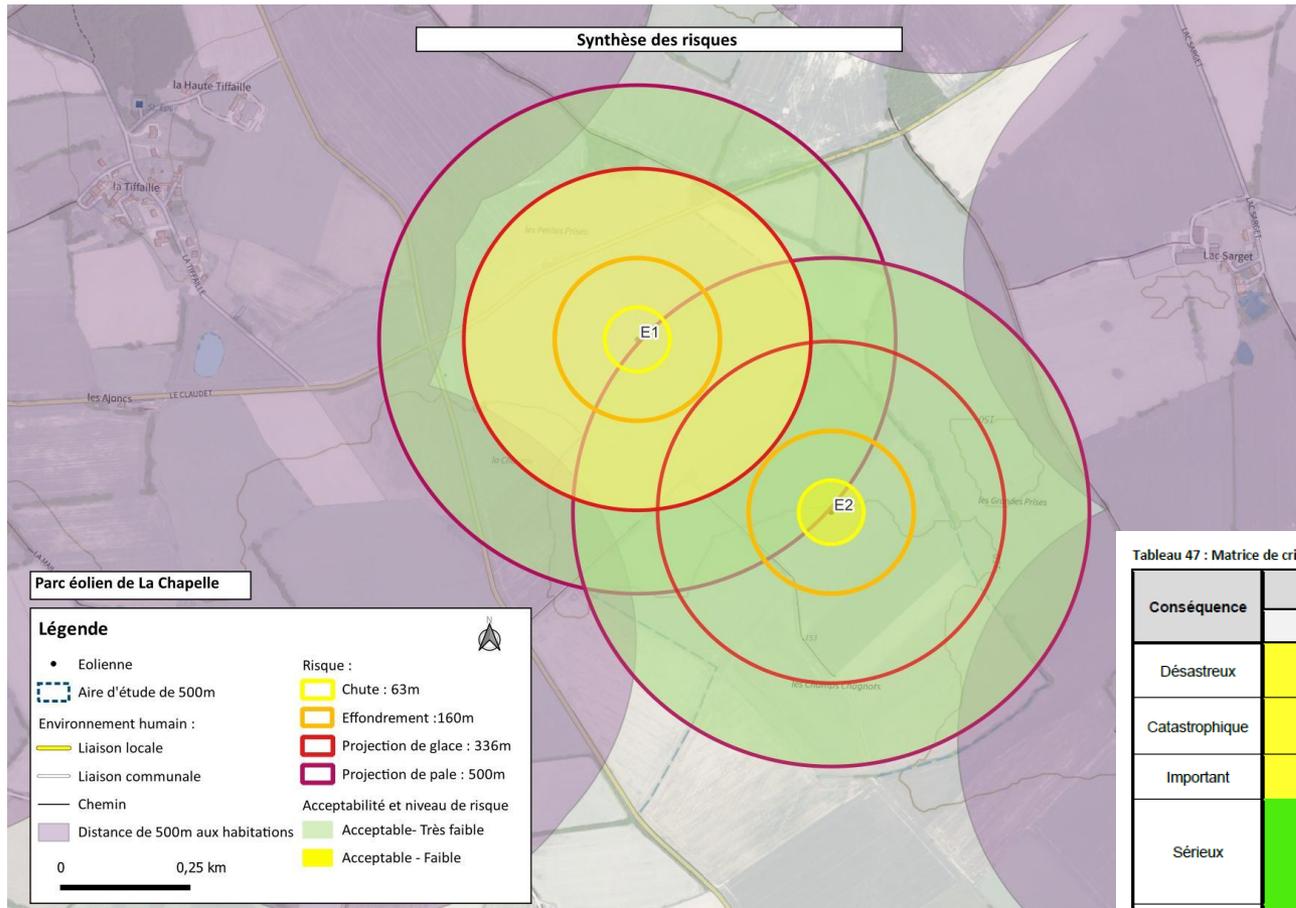


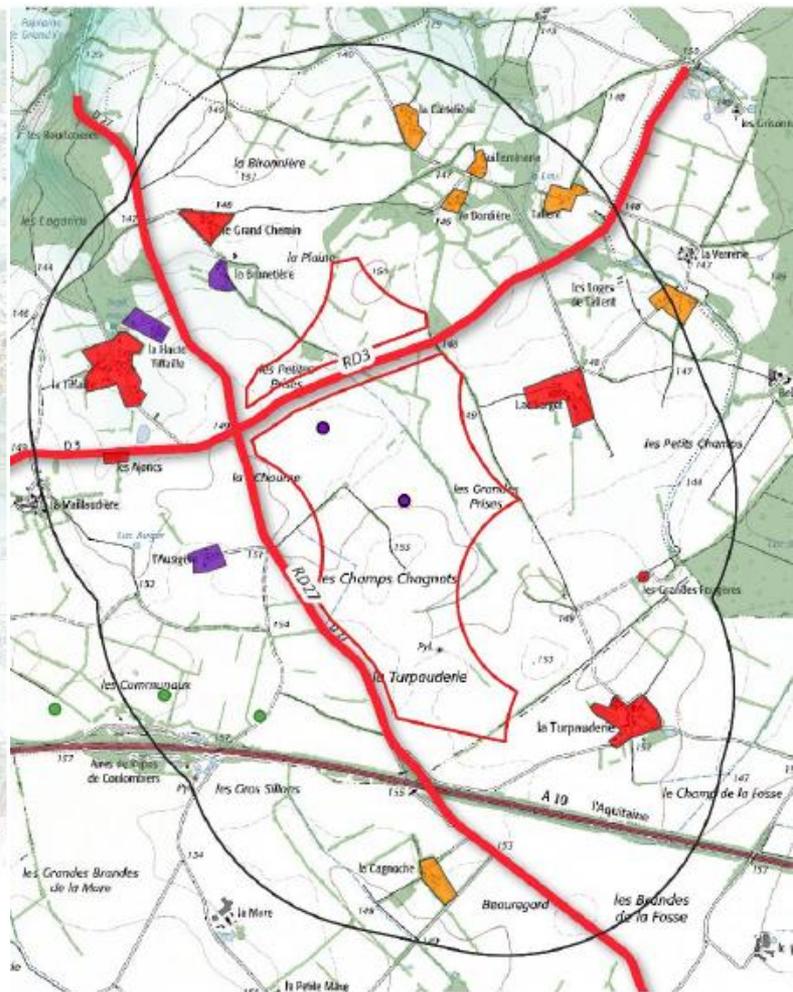
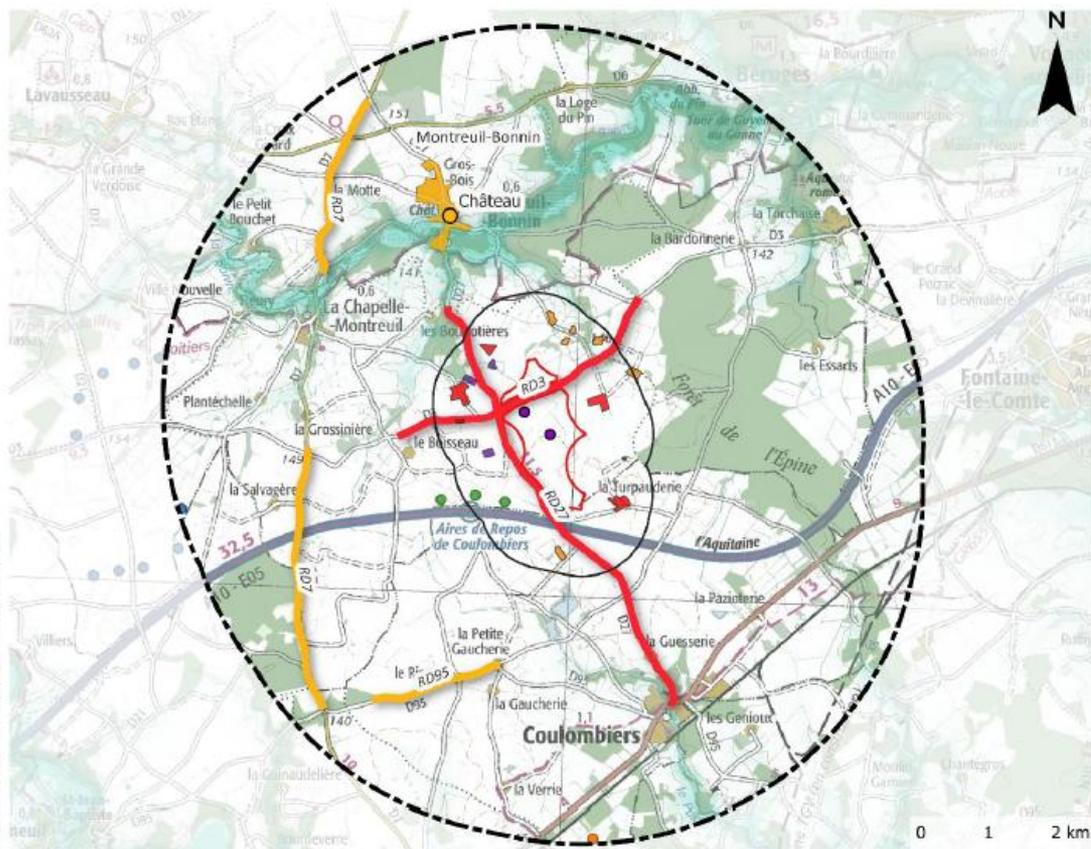
Tableau 47 : Matrice de criticité (source : INERIS/SER/FEE, 2012)

Conséquence	Classe de Probabilité				
	E	D	C	B	A
Désastreux	Yellow	Red	Red	Red	Red
Catastrophique	Yellow	Yellow	Red	Red	Red
Important	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Red
Sérieux	Green	Green Projection des pales ou de fragments de pales Effondrement de l'éolienne	Yellow Chute d'éléments d'une éolienne	Yellow Projection de glace pour E1	Red
Modéré	Green	Green	Green	Yellow Projection de glace pour E2	Yellow Chute de glace

Légende de la matrice :

Niveau de risque	Couleur	Acceptabilité
Risque très faible	Green	acceptable
Risque faible	Yellow	acceptable
Risque important	Red	non acceptable

Impacts sur le paysage



Synthèse des impacts du projet sur le paysage à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

- | | | |
|---------------------------------|--|---|
| Aires d'étude | Impact du projet sur les lieux de vie | Impact du projet sur les composantes patrimoniales |
| Zone d'implantation Potentielle | Très fort | Modéré |
| Aire d'étude immédiate | Fort | Géomorphologie |
| Aire d'étude rapprochée | Modéré | Grands ensembles arborés |
| Éolienne | Impact du projet sur les routes | Vallées |
| Projetée | Fort | |
| En exploitation | Modéré | |

Source : IGN - SCAN 100% / Réalisation : AEPE Ginkgo, 2024

AEPE Ginkgo

Photomontages

Depuis l'intersection entre la D3 et la D27



Depuis le Lac Sarget



Depuis la Brunetière



Photomontages

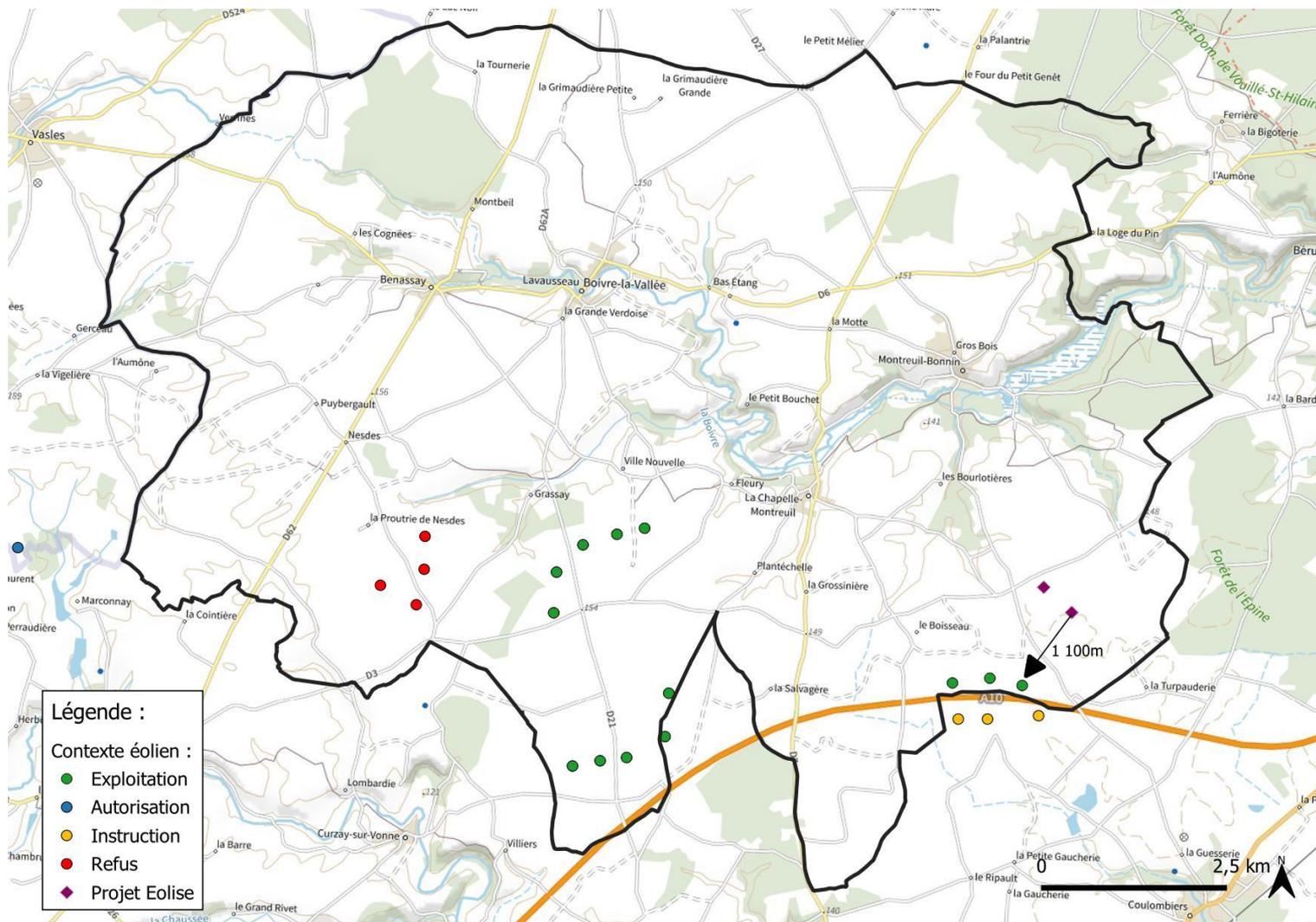
Bourg de Montreuil-Bonnin : Pied du Chateau



Bourg de La Chapelle

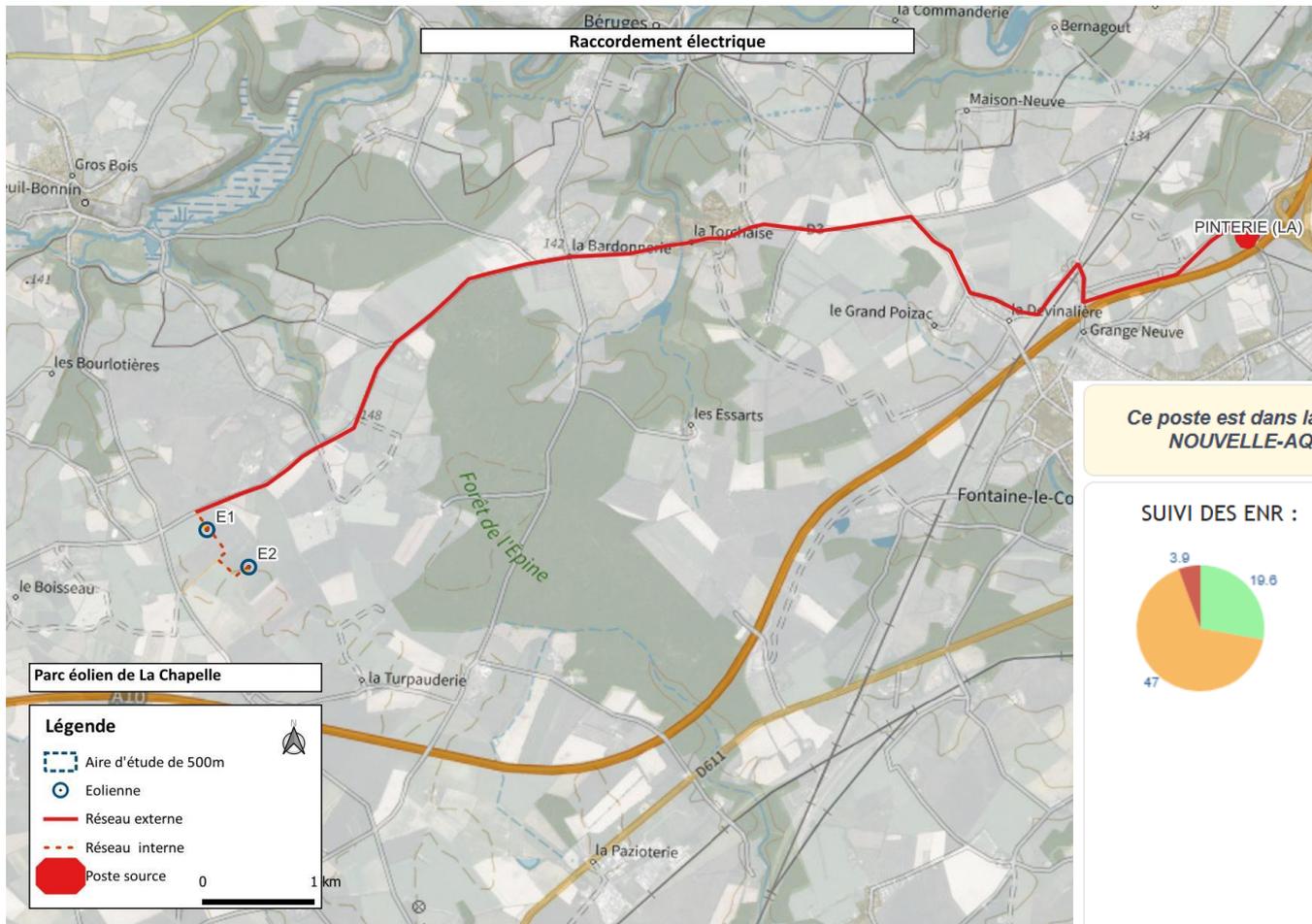


Contexte éolien de la commune



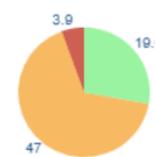
Raccordement : deux possibilités

Raccordement classique jusqu'au **poste de la Pinterie (11km)**



Ce poste est dans la commune de **VOUNEUIL SOUS BIARD**, au **S3REnR NOUVELLE-AQUITAINE** (Coordonnées : 491451.72 ; 6609371.5)

SUIVI DES ENR :



- Puissance des projets en service du S3REnR en cours : 3.9 MW
- Puissance des projets en développement du S3REnR en cours : 47.0 MW
- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 19.6 MW

Puissance ENR déjà raccordée	33.2
Puissance des projets ENR en développement	47.0
Capacité réservée aux ENR au titre du S3REnR	47.0
Attention : la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste	13/11/2023 : +6 MW depuis ROCHEREAU
Quote-Part unitaire actualisée	89.94 k€/MW

Alternative qui permet de limiter les aménagements à créer -> Raccordement directement **sur le réseau des éoliennes des Champs Chagnots** qui passe le long de la D3

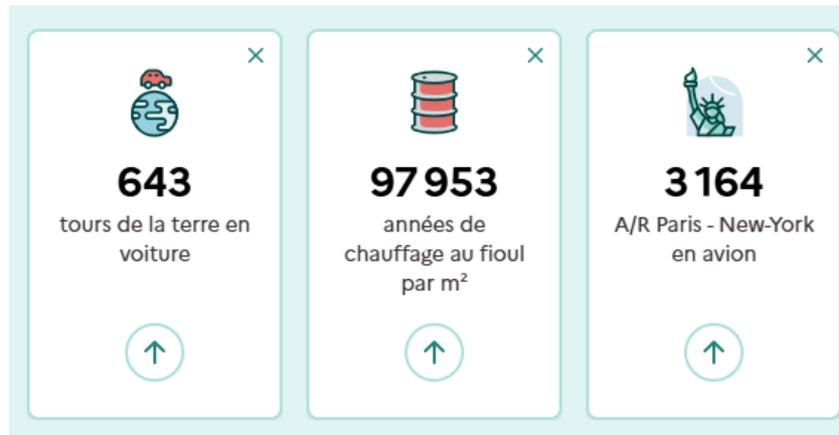
Production du parc par année de fonctionnement

Le parc éolien **produira 18 500 MWh** /an soit la **consommation** électrique annuelle de **7 100 personnes** (eau chaude et chauffage inclus)

8 % de la consommation électrique de la CdC du Haut-Poitou

5 600 tonnes de CO2 évités

Pour comparer :



Ecoconso.be



Coût prévisionnel et retombés économiques pour le territoire

Montant investi : 13 millions d'euros

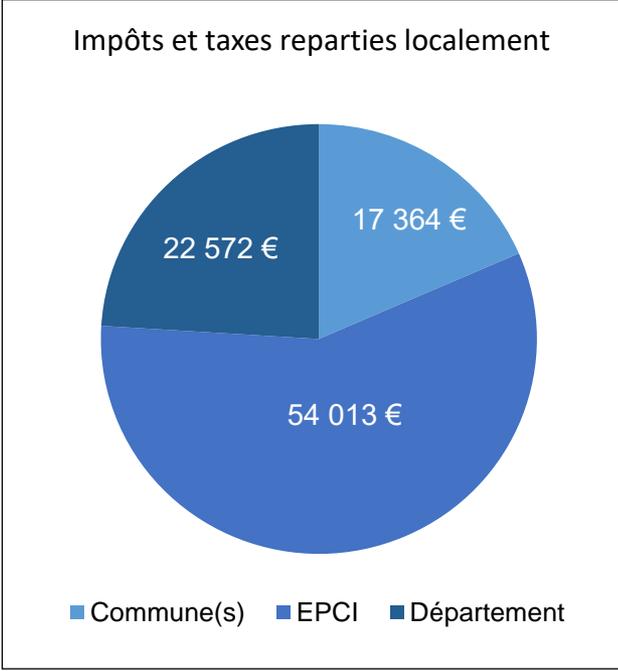
Prix moyen de électricité (2023/2024)
77€ du MWh

Prévision :
121 459 € Impôts et taxes

347 354€ reversés à l'Etat

Tarif revente électricité appel d'offre (complément de rémunération garantie pour 20 ans) lorsque les prix marché sont excédentaires la différence est reversée à l'état

Emploi : équivaut à **11 emplois directs**
(dont 1/3 lors de la construction)



Quelques idées de mesures d'accompagnement

Pour le **paysage** :

- **Plantation** de haies sur les chemins ou bord de route de la collectivité

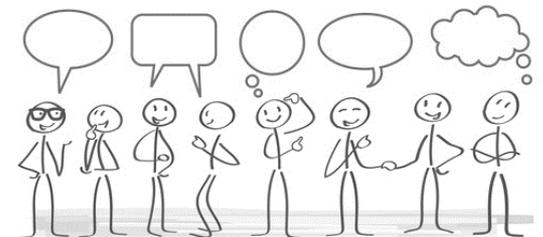
Acceptabilité locale :

- **Permanence** d'information
- **Financement participatif**
- **Panneau pédagogique** autour des éoliennes

Autour de la préservation de l'environnement :

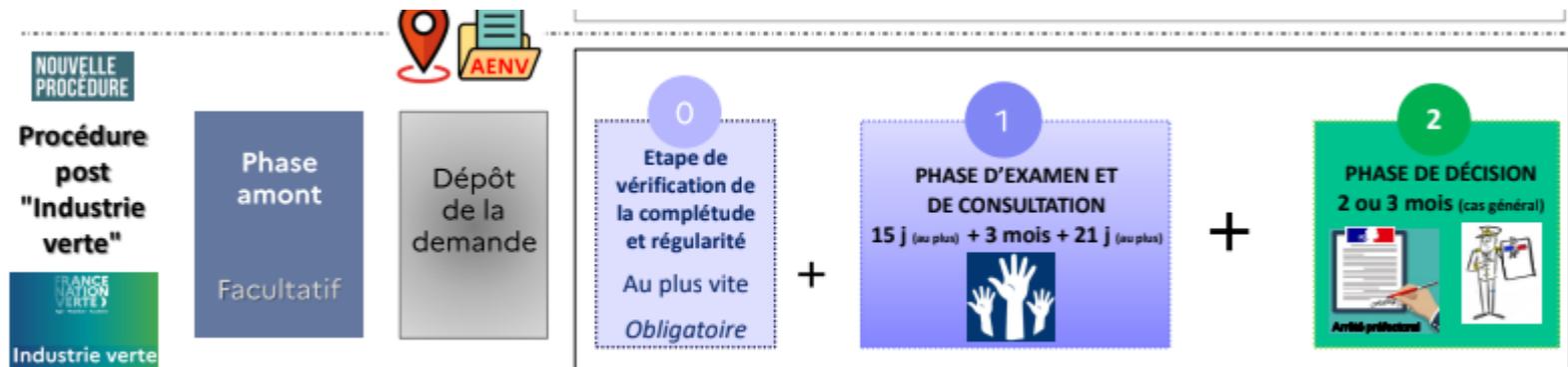
- **Activités pédagogiques** avec une association locale
- **Action** de préservation de la biodiversité pour la **commune**

-> **Réunion** dédiée avec les **élus volontaires**



Prochaines étapes

1. Travail sur les mesures d'accompagnement
2. Diffusion des Résumé Non Techniques de l'étude d'impact.
(A toutes les communes limitrophes)
3. Dépôt de la demande aux services de la préfecture
4. Diffusion d'une nouvelle lettre d'information
5. Enquête publique



Etes-vous **intéressés** pour :

Participer à **d'autres réunions** d'information sur le projet ?

Faire une **réunion** dédiée aux **mesures d'accompagnement** ?

Merci de votre attention

Baptiste Wambre
Responsable Développement
b.wambre@eolise.fr

Simon Coquillaud
Responsable communication
s.coquillaud@eolise.fr

Laure Barranger
Cheffe de projet éolien
l.barranger@eolise.fr